



Interfor Corporation

Burnaby, C.-B.

Le 26 juillet 2022

Interfor annonce son intention de lancer une importante offre publique de rachat

INTERFOR CORPORATION (« Interfor » ou la « société ») (TSX : IFP) a annoncé aujourd'hui son intention de lancer une importante offre publique de rachat (l'« offre ») en vertu de laquelle la société offrira de racheter jusqu'à 100 000 000 \$ en valeur de ses actions ordinaires en circulation (les « actions ») pour annulation auprès des détenteurs d'actions (les « actionnaires ») en échange d'espèces. L'offre sera réalisée au moyen d'une « procédure d'adjudication à la hollandaise modifiée », avec une fourchette du prix de rachat allant de 29,00 \$ CA à 34,00 \$ CA par action, ce qui représente une prime d'émission de 3.5 % à 21.3 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume de la société à la Bourse de Toronto au cours des 20 derniers jours de bourse.

En date du 25 juillet 2022, il y avait 54 787 641 actions émises et en circulation. L'offre porterait sur environ 6.3 % du nombre total d'actions émises et en circulation, si le prix de rachat est établi à 29,00 \$ (soit le prix minimum par action aux termes de l'offre) ou sur environ 5.4 % du nombre total d'actions émises et en circulation si le prix de rachat est établi à 34,00 \$ (soit le prix maximum par action aux termes de l'offre).

Les détenteurs d'actions qui souhaitent déposer leurs actions en réponse à l'offre pourront le faire en faisant : (i) un dépôt aux enchères visant un certain nombre d'actions à un prix d'au moins 29,00 \$ et d'au plus 34,00 \$ par action par tranches de 0,10 \$ par action, ou (ii) un dépôt au prix de rachat dans le cadre duquel ils ne mentionnent pas de prix par action, mais s'engagent plutôt à faire racheter un certain nombre d'actions au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères. Les actionnaires qui déposent valablement des actions sans indiquer la méthode selon laquelle ils veulent déposer ces actions seront réputés avoir effectué un dépôt au prix de rachat.

Le prix de rachat qui sera payé par la société pour chaque action valablement déposée sera établi en fonction du nombre d'actions valablement déposées aux termes des dépôts aux enchères et des dépôts au prix de rachat et des prix indiqués par les actionnaires qui font des dépôts aux enchères. Le prix de rachat sera le prix le plus bas permettant à la société de racheter le nombre maximum d'actions dont la valeur globale n'excède pas 100 000 000 \$ sur la base des dépôts aux enchères et des dépôts au prix de rachat valides, déterminé conformément aux conditions de l'offre. Les actions déposées à un prix de rachat égal ou inférieur au prix de rachat définitif seront rachetées à ce prix de rachat. Les actions qui ne feront pas l'objet d'une prise de livraison en réponse à l'offre, y compris les actions déposées aux termes des dépôts aux enchères à des prix supérieurs au prix de rachat, seront restituées aux actionnaires.

Si le prix de rachat global des actions valablement déposées aux termes des dépôts aux enchères et des dépôts au prix de rachat est supérieur au montant disponible pour les dépôts aux enchères et les dépôts au prix de rachat, la société rachètera les actions des détenteurs d'actions qui ont fait des dépôts au prix de rachat ou ont déposé leurs actions à un prix de rachat égal ou inférieur au prix de rachat définitif déterminé, sur une base proportionnelle; toutefois, les détenteurs de « lots irréguliers » (les détenteurs de moins de 100 actions) ne seront pas assujettis à la réduction proportionnelle.

L'offre sera lancée le 2 août 2022 et expirera à 17 h (heure de l'Est) le 8 septembre 2022 (« l'heure d'expiration »), sauf si elle est retirée ou prolongée. L'offre ne sera pas conditionnelle au dépôt d'un nombre minimal d'actions. L'offre sera toutefois assujettie à d'autres conditions et la société se réservera le droit, sous réserve des lois applicables, de retirer ou de modifier l'offre si certains

événements se produisent avant le paiement des actions déposées.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société qui a débuté le 11 novembre 2021 (« l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités »), la société a racheté aux fins d'annulation un total de 6 041 701 actions, soit le nombre maximal autorisé d'actions pouvant être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Par conséquent, la société ne procédera pas à d'autres acquisitions d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités avant son expiration le 10 novembre 2022.

Le conseil d'administration de la société estime que l'offre constitue une utilisation prudente des ressources financières de la société, compte tenu du profil commercial et des actifs de la société, du cours actuel des actions et des besoins de trésorerie permanents de la société. Le conseil d'administration de la société estime également que l'offre donnera aux actionnaires la possibilité d'accéder à des liquidités concernant leurs actions qui ne seraient pas autrement disponibles à la Bourse de Toronto. La société prévoit de financer les rachats d'actions au moyen de la trésorerie disponible. L'offre sera facultative pour tous les actionnaires, qui seront libres de choisir d'y participer ou non, de choisir le nombre d'actions qu'ils veulent déposer et, dans le cas de dépôts aux enchères, de choisir la fourchette de prix auxquels ils veulent déposer ces actions. Les actionnaires qui ne déposent pas d'actions (ou dont les actions ne sont pas rachetées dans le cadre de l'offre) verront leur participation proportionnelle dans la société augmenter, dans la mesure où des actions sont rachetées dans le cadre de l'offre.

Les administrateurs et les dirigeants d'Interfor n'ont pas actuellement l'intention de déposer des actions en réponse à l'offre.

Les détails de l'offre, y compris les instructions relatives au dépôt d'actions en réponse à l'offre et les facteurs pris en compte par le conseil d'administration pour prendre sa décision d'approuver l'offre, seront inclus dans l'offre de rachat officielle et la note d'information relative à une offre publique de rachat, ainsi que dans d'autres documents connexes (les « documents relatifs à l'offre »). Les documents relatifs à l'offre seront envoyés par la poste aux actionnaires, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes du Canada et pourront être consultés sans frais sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, et affichés sur le site Web de la société à l'adresse www.interfor.com.

Interfor a engagé RBC Capital Markets (« RBC ») comme conseiller financier pour l'offre. Le conseil d'administration de la société a obtenu un avis en matière de liquidités, sur une base volontaire, de RBC selon lequel, compte tenu et sous réserve des hypothèses, limitations et restrictions énoncées dans cet avis, un marché liquide pour les actions existe en date du 25 juillet 2022 et qu'il est raisonnable de conclure qu'après l'expiration de l'offre conformément à ses modalités, il y aura un marché pour les détenteurs d'actions qui ne déposent pas leurs actions en réponse à l'offre, lequel ne sera pas sensiblement moins liquide que le marché qui existait au moment du lancement de l'offre. Une copie de l'avis de RBC sera incluse dans les documents relatifs à l'offre.

Interfor a retenu les services de Computershare Investor Services Inc. pour agir en qualité de dépositaire dans le cadre de l'offre. Les actionnaires qui ont des questions concernant l'offre ou qui ont besoin d'aide pour déposer leurs actions peuvent communiquer avec Computershare Investor Services par téléphone au 1 800 564-6253 (Amérique du Nord) ou au 514 982-7555 (international), ou par courriel à corporateactions@computershare.com.

Interfor n'a pas engagé de courtier-gérant pour l'offre, mais se réserve le droit de le faire avant l'expiration de l'offre.

Le conseil d'administration de la société a approuvé l'offre. Toutefois, la société, son conseil d'administration, RBC ou Computershare n'ont pas recommandé aux actionnaires de déposer ou de s'abstenir de déposer leurs actions en réponse à l'offre. Les actionnaires sont instamment priés d'évaluer soigneusement l'information contenue dans l'offre, de consulter leurs propres conseillers financiers, conseillers juridiques, conseillers en placement et conseillers fiscaux et de prendre leurs propres décisions relativement au dépôt des actions en réponse à l'offre et, le cas échéant, relativement au nombre de ces actions et au prix de ces actions à déposer.

L'offre dont il est question dans le présent communiqué n'a pas encore été lancée. Le présent communiqué n'est publié qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente des actions. La sollicitation et l'offre de rachat des actions ne seront faites qu'aux

termes des documents relatifs à l'offre qui seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes du Canada. L'offre ne sera pas lancée auprès des détenteurs d'actions d'une administration dans laquelle l'émission ou l'acceptation d'offres de vente d'actions ne serait pas conforme aux lois de cette administration, et aucune offre ne sera acceptée de la part ou pour le compte de ces détenteurs.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les intentions actuelles de la société concernant le lancement de l'offre, le moment prévu du lancement et de la réalisation de l'offre, les modalités et conditions de l'offre, le prix de rachat définitif, le nombre d'actions à racheter et le montant du capital à restituer aux actionnaires dans le cadre de l'offre. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les informations dont dispose actuellement Interfor et reposent sur des hypothèses et des analyses faites à la lumière de l'expérience d'Interfor et de sa perception des tendances passées et des conditions actuelles. Les lecteurs sont avertis que les résultats réels peuvent varier par rapport aux déclarations prospectives et qu'il ne faut pas se fier indûment à ces déclarations. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué sont décrits dans les plus récents rapports de gestion d'Interfor pour le premier trimestre et l'année, sous la rubrique « Risques et incertitudes », qui sont disponibles sur www.interfor.com et sous le profil d'Interfor sur www.sedar.com. Sauf indication contraire, les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont basées sur les attentes de la société à la date du présent communiqué. Interfor ne s'engage pas à mettre à jour ces informations ou déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

À PROPOS D'INTERFOR

Interfor est une entreprise de produits forestiers axée sur la croissance, présente au Canada et aux États-Unis. La société a une capacité de production annuelle de bois d'œuvre d'environ 4,7 milliards de pieds-planche et offre une gamme diversifiée de produits de bois d'œuvre à des clients du monde entier. Pour plus d'informations sur Interfor, visitez notre site Web à l'adresse www.interfor.com.

Personnes-ressources pour les investisseurs :

Rick Pozzebon, Vice-président principal et directeur financier
604 689-6804

Mike Mackay, Vice-président du développement et de la stratégie d'entreprise
604 689-6846

Personne-ressource pour les médias :

Svetlana Kayumova, Responsable des affaires corporatives
604 422-7329
svetlana.kayumova@interfor.com